

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 301

présenté par

Mme Mirallès, M. Chalumeau, M. André, M. Anglade, M. Ardouin, M. Bachelier, M. Baichère, M. Batut, M. Blanchet, Mme Bono-Vandorme, Mme Bureau-Bonnard, Mme Françoise Dumas, M. Fiévet, M. Folliot, Mme Fontenel-Personne, M. Gassilloud, Mme Gipson, M. Gouffier-Cha, M. Gouttefarde, Mme Guerel, M. Jacques, M. Kervran, Mme Khedher, Mme Lardet, M. Laronneur, M. Le Gac, M. Lejeune, M. Marilossian, Mme Mauborgne, Mme Pouzyreff, M. Rouillard, M. Solère, Mme Thillaye, Mme Trisse, M. Trompille, Mme Valetta Ardisson, M. Ferrand et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 268, insérer l'alinéa suivant :

« Au même titre que pour les militaires d'active, il sera important de favoriser pour les réservistes des échanges européens. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La dimension militaire porte de plus en plus une vision européenne comme le prouve les nombreuses opérations conjointes extérieures, cela nous amène donc à mener une réflexion sur le développement d'échanges européens des réservistes. Le développement de ces échanges européens permettent également une attractivité supplémentaire à être membre de la garde nationale et donc de faciliter le recrutement de réserviste notamment en faveur des jeunes.